

**DOCUMENT DE LIAISON ENTRE
LE CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
ET LES ENTREPRISES**

CAHIER DES CHARGES DE LA FORMATION

**C. A. P.
REPARATION DES CARROSSERIES**

mars 2011



Service académique de
l'apprentissage
Le Recteur de l'Académie de
Strasbourg

Armande LE PELLEC MULLER



Le Président de la Fédération des
corporations des professionnels de
l'automobile, du cycle, motocycle et
activités annexes d'Alsace

Pascal HATTERMANN



Le Président
de la Chambre de Métiers d'Alsace

Bernard STALTER

Description de l'emploi et aptitudes requises

REPARATION DES CARROSSERIES :

DÉFINITION DU CHAMP D'ACTIVITE

Le titulaire du CAP Réparation des carrosseries est un opérateur qui intervient dans tout type d'entreprise de réparation des carrosseries des véhicules automobiles

Son activité consiste, au sein de l'équipe de réparation à :

- accueillir et orienter le client ;
- préparer son intervention sur le véhicule ;
- déposer, reposer les éléments de carrosserie ;
- réparer les éléments ;
- contrôler les structures ;
- préparer la mise en peinture ;
- préparer le véhicule à la livraison et rendre compte de l'intervention à la hiérarchie de l'entreprise.

Le dénominateur commun à l'ensemble des activités décrites ci-après est l'intégration constante de deux impératifs :

- de santé/sécurité/environnement. Il s'agit de préserver la santé des personnes, d'assurer leur sécurité tout en préservant les biens et l'environnement.
- de qualité. Il s'agit de contribuer à l'amélioration constante de la satisfaction de la clientèle en intégrant une démarche de progrès dans toutes les activités de carrosserie.

LE TYPE D'ENTREPRISE

Le titulaire du CAP Réparation des carrosseries exerce ses activités dans les ateliers de réparation :

- des carrosseries indépendantes ;
- des carrosseries des réseaux des constructeurs automobiles ;
- rapide des carrosseries ;
- des carrosseries intégrées dans les entreprises et les collectivités

L'ACTION DU CARROSSIER REPARATEUR

L'action du titulaire du CAP Réparation des Carrosseries est organisée et réalisée dans le cadre d'une démarche de réparation, de maintenance et de services.

Elle implique un comportement visant des objectifs de qualité :

- dans la relation avec la hiérarchie, les assurances et les experts ;
- dans le travail d'équipe ;
- dans les relations avec les clients et les partenaires, en interne comme en externe.

LES CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE

L'activité du titulaire du CAP Réparation des Carrosseries est s'exerce dans un environnement qui implique un respect scrupuleux des règles de prévention des risques professionnels en matière d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de tri sélectif des déchets.

LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

La peinture des carrosseries, le contrôle et la remise en ligne des structures constituent notamment deux spécialisations auxquelles le titulaire du CAP Réparation des carrosseries a la possibilité d'accéder, notamment grâce à la formation tout au long de la vie.

Vous pouvez également consulter le site de l'ONISEP pour avoir une description du métier :
http://www.onisep.fr/national/fiches_metiers/asp/alpha/cadre.htm

REGLEMENT D'EXAMEN

C.A.P.				
REPARATION DES CARROSSERIES				
Épreuves	Unités	Coef	Forme	Durée
UNITES PROFESSIONNELLES				
EP1 Analyse d'une situation professionnelle	UP1	4	écrit	2h00
EP2 Réalisation d'interventions de réparation des carrosseries sur un véhicule	UP2	13*	pratique	9h00 maxi*
UNITES GENERALES				
EG1 Français et histoire géographique	UG1	3	écrit et oral	2h15
EG2 Mathématiques - sciences	UG2	2	écrit	2h00
EG3 Education physique et sportive	UG3	1		

(*) dont coefficient 1 pour la PSE (Prévention santé Environnement).

(*) dont 1 h pour la PSE.

L'ENTREPRISE

Dénomination :
Secteur d'activité :
Adresse :
Tél. : Fax :
Courriel :
Chef d'entreprise :
Statut :
Maître d'apprentissage :
Fonction :

L'APPRENTI(E)

Nom : Prénom :
Adresse :
Tél. : Courriel :

LE CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

Désignation :
Adresse :
Tél. : Fax :
Courriel:
Directeur :
Responsable pédagogique :
Chargé des relations assurant le suivi
- année scolaire : ____/____ :
- année scolaire : ____/____ :
Professeur assurant le suivi des activités professionnelles
- année scolaire : ____/____ :
- année scolaire : ____/____ :

LE CONTRAT

Date de début : Date de fin :

LE DOCUMENT DE LIAISON

OBSERVATIONS GENERALES

- Outil de base de la formation professionnelle par apprentissage, le document de liaison répartit et articule les responsabilités de formation entre l'entreprise et le CFA.

Fruit d'un travail d'équipe de professionnels, de conseillers de l'enseignement technologique, de responsables pédagogiques et d'enseignants au niveau académique, le présent document est élaboré à partir de l'observation du vécu du métier en entreprise. Les tâches recensées sont les supports des compétences et des savoirs technologiques associés, mentionnés dans le référentiel du CAP Réparation des carrosseries

- Les contenus de formation se répartissent sur 4 semestres. Le document s'articule autour de 5 domaines d'activités.

- Il s'agit d'un outil évolutif. Des modifications ou réajustements pourront se faire après bilan de l'utilisation de ce document.

- La concertation entre le CFA et l'entreprise est nécessaire pour améliorer la qualité et l'efficacité de la formation et établir une bonne communication entre les partenaires qui encadrent les apprentis.

L'essentiel de la formation professionnelle des apprentis a lieu en entreprise, le CFA intervient en complément de celle-ci.

Le document de liaison est un véritable cahier des charges de la formation et en aucun cas un document d'évaluation.

LE DOCUMENT DE LIAISON

MISE EN ŒUVRE

Le document de liaison est présenté et explicité aux Maîtres d'apprentissage :

- par l'inspecteur de l'apprentissage lors de la déclaration en vue de l'accueil d'apprentis
- lors de la formation pédagogique du maître d'apprentissage
- par le CFA au début de la formation de l'apprenti et lors de la visite en entreprise
- par l'inspecteur de l'apprentissage lors de sa visite en entreprise

Le document de liaison permet d'organiser la progression des enseignements professionnels tout au long de la formation. Il est l'outil de référence qui permet :

- Au maître d'apprentissage :
 - de choisir et confier à l'apprenti des tâches appropriées en fonction des capacités à atteindre
 - de mieux connaître le contenu et la progression de la formation professionnelle
 - de positionner l'apprenti tout au long de sa formation
- A l'équipe pédagogique du CFA :
 - d'organiser sa progression en tenant compte du vécu en entreprise
 - d'élaborer des outils d'accompagnement (grille d'évaluation, fiches bilans,...)
- A l'apprenti :
 - d'avoir un aperçu global de sa formation professionnelle
 - de comprendre la complémentarité du CFA et de l'entreprise
 - de jouer un rôle actif dans sa formation et d'être plus responsable
 - d'évaluer ses progrès

En complément du document de liaison, des outils pédagogiques peuvent être réalisés par les enseignants du CFA, notamment :

- des fiches navettes CFA / Entreprises servant à guider la recherche de l'apprenti et permettant à l'enseignant de CFA de suivre et d'exploiter le vécu de l'apprenti en entreprise
- des grilles d'évaluation ou fiches bilans permettant
 - aux deux partenaires de la formation de positionner l'apprenti de façon régulière et concertée en fonction des objectifs à atteindre
 - à l'apprenti d'être informé de l'avancement de sa formation

Ce document est un outil de concertation dynamique servant de référence constante aux formateurs de l'entreprise et du CFA pour assurer à l'apprenti une formation complète, méthodique et de qualité.

LE DOCUMENT DE LIAISON

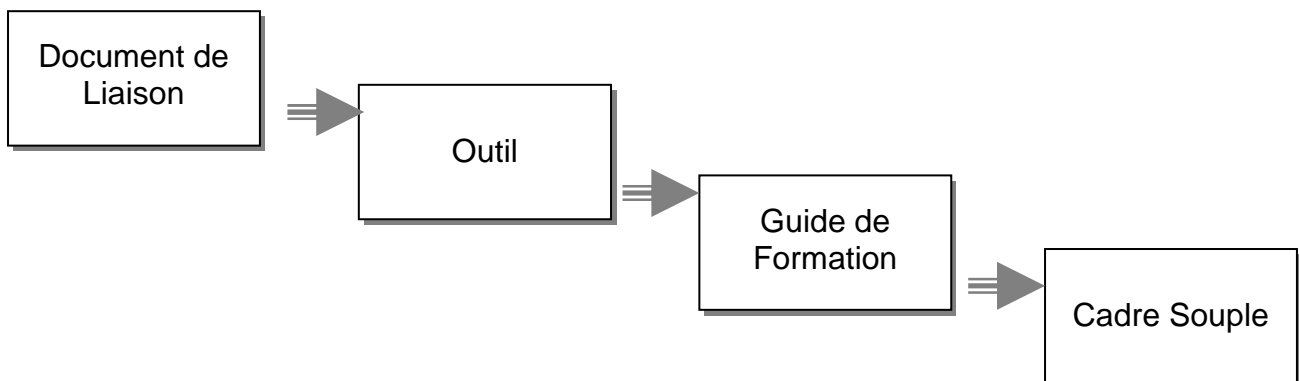
MODE D'EMPLOI

Il est avant tout un précieux guide pour le maître d'apprentissage et l'apprenti. Outil de communication et de concertation, il permet le dialogue entre les acteurs :

maître d'apprentissage ou tuteur	⇔	apprenti
apprenti	⇔	enseignants du CFA
maître d'apprentissage ou tuteur	⇔	enseignants du CFA
inspecteur de l'apprentissage	⇔	apprenti / maître d'apprentissage

Le "positionnement-bilan" du parcours de formation de fin de semestre peut être établi de multiples façons :

- par le maître d'apprentissage et les tuteurs
- à l'occasion d'un échange maître – apprenti
- par l'apprenti qui peut également s'auto-positionner tant en entreprise qu'au CFA.



LA FORMATION

- L'essentiel de la formation des apprentis est assuré en entreprise. Le CFA intervient en complément de l'action du maître d'apprentissage.
- C'est par l'exercice des activités menées en entreprise que l'apprenti va acquérir les compétences nécessaires.
- Les enseignements théoriques dispensés au CFA permettent de mieux comprendre et réaliser le travail en entreprise.

LE CONTEXTE PROFESSIONNEL

L'implication forte de l'apprenti dans son contexte professionnel est un facteur déterminant de réussite professionnelle et d'obtention du diplôme.

SEMESTRE 1

I = Initié C = Capable A= Autonome

R = responsable de la tache A = accompagne la tache

ACTIVITÉS	TACHES PROFESSIONNELLES L'apprenti devra être capable de :	Entreprise	CFA			
				I	C	A
Préparer l'intervention	Réceptionner le véhicule après attribution par le chef d'atelier	R				
	Agencer, organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention	R	A			
Déposer, reposer les éléments	Déposer, reposer les pièces mécaniques, les éléments de sellerie et de verrouillage	R	A			
	Déposer les pièces détériorées (éléments amovibles)	R	A			
Réparer les éléments	Remettre en forme les pièces détériorées	R	A			
	Monter et ajuster les pièces neuves (éléments amovibles)	R	A			
Préparer la mise en peinture du véhicule	Dégraissier, laver les éléments liés à l'intervention	R	A			
	Protéger les zones à ne pas traiter	R	A			
Préparer le véhicule à la livraison	Effectuer le tri sélectif des déchets, remettre en état le poste de travail	R	A			
	Rendre compte de l'intervention à l'entreprise	R	A			

SAVOIRS ASSOCIÉS		Vu le :
S2-1-1	La classification des véhicules	
S2-1-2	Ensemble mécanique	
S2-1-3	L'implantation des organes mécaniques	
S2-1-9	Les circuits de lubrification et de refroidissement	
S2-2-1	Métaux ferreux	
S2-2-2	Métaux non ferreux	
S2-3-1	Assemblage mécanique (boulonnage, clipsage, agrafage, sertissage,...)	
S2-4-1	La manutention des véhicules	
S2-4-4	La remise en forme	
S3-4-1	Les enjeux sociaux des accidents du travail	
S3-4-2	Le processus d'apparition des risques	
S3-4-3	Les risques liés à l'activité au niveau du poste, de l'atelier et alerter si besoin	
S3-4-4	Les différents niveaux de prévention des risques professionnels	

SEMESTRE 2

I = Initié C = Capable A = Autonome

R = responsable de la tache A = accompagne la tache

ACTIVITÉS	TACHES PROFESSIONNELLES L'apprenti devra être capable de :	Entreprise	CFA			
				I	C	A
Préparer l'intervention	Accueillir et orienter le client	R				
	Réceptionner le véhicule après attribution par le chef d'atelier	R	A			
	Agencer, organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention	R	A			
Déposer, reposer les éléments	Déposer les pièces détériorées (éléments inamovibles)	R	A			
Réparer les éléments	Protéger contre la corrosion	R	A			
	Réparer les éléments en matériaux composites	A	R			
	Remplacer les vitrages	R	A			
Préparer la mise en peinture du véhicule	Mastiquer, poncer à sec les éléments	R	A			
Préparer le véhicule à la livraison	Reposer les éléments de carrosserie après intervention du peintre	R				
	Rendre compte de l'intervention à l'entreprise	R	A			
	Effectuer le tri sélectif des déchets, remettre en état le poste de travail	R	A			

SAVOIRS ASSOCIÉS		Vu le :
S2-1-13	La visibilité	
S2-1-15	L'étanchéité, l'insonorisation	
S2-1-14	La sécurité	
S2-2-3	Matériaux composites	
S2-2-4	Matériaux de vitrage	
S2- 4-3	Le découpage	
S2-4-5	La corrosion	
S2-4-6	L'étanchéité	
S2-4-7	Les produits de finition des réparations	
S3-1-1	L'orientation du client, la restitution du véhicule à la hiérarchie	
S3-1-2	La gestion des données	
S3-4-5	Les actions de préventions des risques	
S3-4-6	Le tri sélectif des déchets	
S3-4-7	Les actions à conduire en cas d'accident au poste de travail	

SEMESTRE 3
I = Initié C = Capable A = Autonome
R = responsable de la tâche A = accompagne la tâche

ACTIVITÉS	TACHES PROFESSIONNELLES L'apprenti devra être capable de :	Entreprise	CFA			
				I	C	A
Préparer l'intervention	Réceptionner le véhicule après attribution par le chef d'atelier	R	A			
	Agencer, organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention	R	A			
	Collecter les données, établir la liste des pièces et des produits nécessaires	R	A			
Déposer, reposer les éléments	Débrancher les éléments des systèmes électriques, électroniques, sauvegarder les mémoires	A	R			
	Monter et ajuster les pièces neuves (éléments inamovibles)	R	A			
Préparer le véhicule à la livraison	Reconnecter les éléments des circuits électriques, hydrauliques, réinitialiser les indicateurs de défauts de maintenance	A	R			
	Rendre compte de l'intervention à l'entreprise	R	A			
	Effectuer le tri sélectif des déchets, remettre en état le poste de travail	R	A			

SAVOIRS ASSOCIÉS		Vu le :
S2-1-5	Les circuits électriques, électroniques dans l'automobile	
S2-1-6	L'implantation des organes électriques	
S2-1-7	Les circuits d'éclairage et de signalisation	
S2-1-10	Les circuits de freinage	
S2-1-11	Les éléments de sécurité (air bag, prétentionneurs...)	
S2-1-12	Les éléments d'aide à la conduite et de confort (détecteur de proximité ...)	
S2-3-2	Assemblage thermique	
S2-3-3	Assemblage par collage	
S3-2-1	Les différents types de réparations - collision	
S3-2-2	Les différentes étapes de la démarche de réparation	

SEMESTRE 4
I = Initié C = Capable A = Autonome

		R = responsable de la tâche A = accompagne la tâche				
ACTIVITÉS	TACHES PROFESSIONNELLES L'apprenti devra être capable de :	Entreprise	CFA	I	C	A
				Préparer l'intervention	Réceptionner le véhicule après attribution par le chef d'atelier	R
Agencer, organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention	R	A				
Collecter les données, établir la liste des pièces et des produits nécessaires	R	A				
Déposer, reposer les éléments	Réaliser le contrôle de géométrie des structures	A	R			
Préparer le véhicule à la livraison	Réaliser le contrôle et la mesure des trains roulants	A	R			
	Rendre compte de l'intervention à l'entreprise	R	A			
	Effectuer le tri sélectif des déchets, remettre en état le poste de travail	R	A			

SAVOIRS ASSOCIÉS		Vu le :
S2-1-4	Les trains roulants	
S2-1-8	Les circuits hydrauliques et pneumatiques dans l'automobile	
S2-4-2	La métrologie et le contrôle	
S2-4-8	La maintenance du matériel, risques et sécurité	
S3-2-3	La réglementation ; les règles de consumérisme	
S3-3-1	La démarche qualité	
S3-3-2	Les causes et les conséquences de la non qualité	
S3-3-3	Les outils de suivi de la qualité	

**Observations
DU MAITRE D'APPRENTISSAGE
DU C.F.A.
DE L'APPRENTI(E)**

SEMESTRE 1

SEMESTRE 2

**Observations
DU MAITRE D'APPRENTISSAGE
DU C.F.A.
DE L'APPRENTI(E)**

SEMESTRE 3

SEMESTRE 4

PARTICIPANTS

NOMS	ADRESSES / FONCTIONS
------	----------------------

Rectorat de Strasbourg

Arnaud MAKOUDI	Inspecteur de l'Education Nationale Enseignements Techniques
----------------	--

Chambre de Métiers d'Alsace

Denise SPINGOS	Service régional Formation Chambre de Métiers d'Alsace Schiltigheim
----------------	---

Association Nationale pour la Formation Automobile

Rachel BODAINÉ	Délégation Régionale Lorraine, Alsace, Champagne – Ardennes
----------------	---

Profession

Robert BAUMERT	Europauto Strasbourg
Christian GUERRI	Carrosserie Schwartzentruber Wittenheim
Jean RITTERBECK	Carrosserie Ritterbeck Schiltigheim
Didier SCHERRER	Carrosserie Thiers Wittenheim

Organismes de Formation

Vincent COLOM	CFA Artisanat Mulhouse
Claude DIEBOLD	CFA du LP Emile Mathis Schiltigheim
Jean Michel FISCH	LP Ettore Bugatti Illzach
Mathieu HUSSER	CFA du LP Emile Mathis Schiltigheim
Serge RAMSTEIN	CFA Artisanat Mulhouse